COMMUNE FICTIVE DE CLAIRVAL-SUR-LYS

Arrêté fictif - circulation place des Tilleuls

Exemple de publication administrative sans effet juridique.

DOCUMENT DE DÉMONSTRATION - AUCUNE VALEUR ADMINISTRATIVE

Période simulée

La circulation est présentée comme temporairement adaptée le samedi 26 septembre 2026, de 7 h à 14 h, pour l'installation d'un marché fictif.

Dispositif présenté

• Accès riverains maintenu à allure réduite.

• Stationnement présenté comme interdit sur la partie centrale de la place.

• Signalisation temporaire fictive affichée aux entrées de la place.

Rappel

Ce document illustre uniquement le rendu public d'un arrêté dans une démonstration commerciale.

Les noms, dates, décisions, lieux et coordonnées de ce document sont inventés pour illustrer un site communal piloté depuis le Guichet MAIRI'LAB.